## Organismes agréés pour procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage

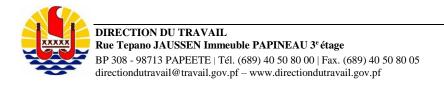
## Textes de référence :

Code du travail Articles Lp. 4322-1 et A. 4322.22 à 32

Prénom/Nom des techniciens habilités Entreprise	Coordonnées	Référence de l'agrément
Pierre MOKHTARI	BP 5 285 98 716 - Pirae Tél : 87 77 01 53/40 82 33 58 Mail : <u>p.mokhtari@mail.pf</u>	Arrêté n° 5 PR du 02 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément de M. Pierre MOKHTARI afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, montecharges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 8 janvier 2021)
Khaled MADANI Dominique ROHART (BUREAU DE CONTRÔLES POLYNÉSIEN)	BP 9 616 98 715 - Papeete Tél : 87 71 66 78/Fax : 40 43 97 95 Mail : <u>bcp@mail.pf</u>	Arrêté n° 760 PR du 13 juin 2018 modifiant l'arrêté n° 4 PR du 2 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément du Bureau de Contrôles Polynésien afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 8 janvier 2021)
Jean-Noël MILLET Xavier MILLET (TAHITI NUI CONTRÔLE)	BP 130 043 98 717 - Punaauia Tél : 87 29 55 30/40 45 54 52 Mail : <u>jean-noel@tahitinuicontrole.pf</u>	Arrêté n° 1386 PR du 27 novembre 2018 portant renouvellement d'agrément de l'entreprise Tahiti Nui Contrôle, représentée par M. Jean-Noël Millet, afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 3 décembre 2021)
Claude CHEFFORT Fabrice SARADIN (SOCOTEC)	BP 1 704 98 713 - Papeete Tél: 40 50 68 68 - Fax: 40 50 68 69 Mail: polynesie@socotec.pf	Arrêté n° 407 PR du 24 mai 2019 portant renouvellement d'agrément de SOCOTEC Polynésie afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, montecharge et autres appareils de levage (valable jusqu'au 30 mai 2022)
Taiteariki DAUPHIN Jeff FALCHETTO (TAHITI CONTRÔLE TECHNIQUE)	BP 63 890 98 702 - Faa'a Tél/Fax : 40 42 72 00 Mail : <u>tct@tct.pf</u>	Arrêté n° 421 PR du 29 mai 2019 portant agrément de la société TAHITI CONTROLE TECHNIQUE afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, montecharge et autres appareils de levage (valable jusqu'au 06 juin 2022)

Liste des organismes agréés pour procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage DT 07/2020

Sébastien VERCAUTEREN (BUREAU VÉRITAS)	BP 58 98 713 - Papeete Tél : 40 54 57 57	Arrêté n° 335 PR du 22 mai 2020 portant renouvellement d'agrément du Bureau Véritas afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charge et autres appareils de levage (valable jusqu'au 28 mai 2023)
Yves LORIEUX (ENTREPRISE CYL - CONSEIL, CONTRÔLE YVES LORIEUX)	BP 11 030 98 709 - Mahina Tél : 87 71 08 01/40 42 23 56 Mail : consultantyveslorieux@gmail.com	Arrêté n° 506 PR du 23 juillet 2020 portant renouvellement d'agrément de M. Yves LORIEUX afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des montecharges et autres appareils de levage, à l'exception des ascenseurs (valable jusqu'au 30 juillet 2023)



Les fiches pratiques mises en ligne sur le site de la direction du travail sont destinées à des informations synthétiques. Ces informations n'ont pas valeur légale ou règlementaire. Pour plus de précision, se reporter aux textes officiels susmentionnés.